

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTERETS DU COMTE DE BERTHIER-MASKINONGE.

Imprimé à St-Justin, Cte Maskinongé.

Vol. XII, No. 30

Berthierville, le jeudi, 13 mai 1937.

Camille DUCHARME, Rédacteur-gérant.

Deuxième Congrès de la Langue Française au Canada CHRONIQUE DU CONGRES

Le travail de propagande fait par le Comité central. — Une visite au secrétariat permanent du Congrès. — Relations avec 180 Comités régionaux et près de 2000 Comités paroissiaux. — Communiqués hebdomadaires à plus de cent journaux.

Le Comité central qui a la responsabilité entière du Congrès a été constitué officiellement le 8 mai 1936. Il est formé de dix membres. Ce Comité a dû fournir, depuis un an, un labeur considérable. Nous ne parlerons aujourd'hui que de l'effort de propagande entrepris pour faire pénétrer l'idée du Congrès dans les groupements français en Amérique.

De septembre à décembre, les membres du Comité central de Québec et ceux du Comité de Montréal ont parcouru la Province de Québec, comté par comté. Chaque chef-lieu a été visité. On y a fondé des comités régionaux et ces derniers ont procédé à l'établissement des comités paroissiaux. On peut dire qu'en décembre 1936 la vieille Province était gagnée à bloc à la cause du Congrès.

Au mois d'octobre 1936 commençaient les grandes randonnées à l'extérieur du Québec. En ces voyages lointains, le président du Congrès Mgr Camille Roy, parcourut l'Ontario et visita à deux reprises nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, précédé ou suivi par messieurs Antonio et Louis Langlais. M. l'abbé Alexandre Vachon alla porter la Bonne Nouvelle en Acadie. Le distingué directeur de l'Ecole de Chimie prendra bientôt le chemin de l'Ouest canadien afin de rencontrer nos compatriotes disséminés depuis le Manitoba jusqu'à l'Océan Pacifique.

Ce travail de propagande se continue depuis lors grâce à la coopération des Comités régionaux et du Secrétariat central du Congrès. Les Comités régionaux ont été établis par les délégués du Comité central en chaque comté de la province de Québec, en chaque province du Canada, en chaque Etat des Etats-Unis. Le Secrétariat permanent du Congrès est ainsi en relation constante avec plus de 180 Comités régionaux, une centaine de journaux et près de 2000 comités paroissiaux.

Chaque semaine, le Secrétariat fait tenir à ces comités et à la presse française, canadienne et américaine, les communiqués du Comité central. Quotidiennement, il reçoit de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis une abondante documentation sur les activités des Comités régionaux et paroissiaux. Nous aurons l'occasion de puiser dans ces archives et de faire connaître au public l'immense effort de renaissance française dont les manifestations de juin-juillet ne seront que la synthèse et le couronnement.

Funérailles de Mme O. D'Aragnon

Récemment au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de Madame Odérie D'Aragnon (Elizabeth Champagne) décédée à l'âge de soixante-quatre ans. Elle laisse dans le deuil outre son époux, deux filles: Marie-Thérèse et Marie-Ange, deux soeurs: Mlles Héloïse et Odile-B. Champagne. Elle laisse aussi son beau-père, M. François D'Aragnon; neuf beaux-frères: MM. Ovide, Wilfrid, Henri, Dolphis, Rosaire, Joseph, Alphonse, Hector et Jean-Baptiste D'Aragnon, Louis Desrosiers et Ephrem Desroches.

Le convoi funèbre partit de sa demeure, pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut chanté par M. le chanoine J.-H. Déry qui fit aussi la levée du corps, assisté de M. Mathias Piette, curé de l'île St-Ignace de Loyola et du Rév. P. Durand, aumônier du Collège St-Joseph; des messes furent dites aux autels latéraux par les abbés A. Houle et R. Ducharme.

Agissaient comme porteurs: ses beaux-frères: MM. Ovide, Wilfrid, Henri, Dolphis D'Aragnon, Louis Desrosiers et Ephrem Desroches. La bannière était portée par Mme Esdras Bellemare, Mme Louis-Arsène Lavallée, Mme Aimé Laporte, Mme O. Dubois, Mme Charles Piché, Mme Wilfrid Barrette.

Précédaient la bannière: Mme Bissonnette et Mme D. Chénard. Porteuses au corps: Mme Nap. Picard, Mme E. Maurice, Mme U.

Piette, Mme R. Tellier, Mme Viateur Bellemare, Mme Vincent Lavallée.

La quête fut faite par Mmes Joseph Bonin et Louis-Henri Pagé. Assistaient au chœur: Les RR. Pères Faubert, P.-H. Trudeau, Charlebois; les Frères Trudel, Poupard, Guénette et Géméreau, du Juvénat des Saints-Anges.

La chorale, dirigée par M. l'abbé Albert Laporte rendit la messe harmonisée à trois voix, du Frère R.-C. Larivière, c.s.v.; l'orgue était touchée par le Frère Carbonneau, c.s.v. Etaient au chœur de chant: MM. Lucien Caron, Camille Ducharme, Adrien Ducharme, René Sylvestre, René Jubinville, Lionel Aubuchon, Hervin Désy, Albini St-André, Léo Denis, Joseph Deveault et Léo D'Aragnon.

Le deuil était conduit par son époux, ses deux filles, son beau-père, M. François D'Aragnon, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces.

Suivaient la famille, les Moniales Dominicaines, de Berthierville; les Religieuses de la C.N.D., les Religieuses du Juvénat des Saints-Anges, les Religieuses de l'Hospice du Sacré-Coeur et celles de l'Ecole St-François d'Assise; les élèves du couvent de la C.N.D. et du Juvénat des Saints-Anges, M. et Mme Alexandre Champagne, de Lanoraie; M. et Mme Alfred Maisonneuve, M. Ovide D'Aragnon, MM. et Mmes Wilfrid D'Aragnon, Henri D'Aragnon, Joseph D'Aragnon, Mme Hector D'Aragnon, M. et Mme Ephrem Desroches, tous de Montréal, M. et Mme Dolphis D'Aragnon, de Berthier, M. et Mme Louis Desrosiers, de Valleyfield, M. et Mme

(à suivre sur la dernière page)

Le Mois de Marie à la petite école du rang

Chaque année, lorsque revient les beaux jours de mai, je me rappelle, non sans émotion, les mois de Marie du temps où j'allais à la classe. Dans les derniers jours d'avril, notre institutrice faisait appel à notre bon vouloir. Chacun des élèves petits et grands y mettaient du sien: L'on apportait statues, images, fleurs. Les garçons étaient dépêchés dans le bois voisin pour y faire ample cueillette de verdure. Bientôt la Reine du Ciel trônait sur un autel rustique qui aurait peut-être fait sourire les incrédules mais qui remplissait nos coeurs enfantins d'une joie toujours nouvelle.

Entre temps des cantiques appropriés étaient appris. C'était un très grand honneur que d'être choisis pour chanter les soli: Si parfois, l'harmonie n'en était pas parfaite l'ensemble était pieux et recueilli. Par la voix des enfants, une invitation était adressée dans tous les foyers.

Le premier mai, dès 7 heures du soir, des groupes se formaient dans la cour de l'école. A 7.30 heures, la cloche réglementaire se faisait entendre et bientôt la grande salle se remplissait à déborder. Les exercices du mois de Marie commençaient et finissaient toujours par un chant. La maîtresse elle-même ou une aînée récitait le chapelet et la grande prière du soir, suivait une lecture pieuse. Il me semble encore revoir tous les fronts inclinés dans un recueillement pieux. Les voix enfantines se mêlant aux voix graves des vieillards devaient monter bien droit au Cœur de notre bonne Mère du Ciel.

Il en était ainsi tous les soirs de mai. Mauvais temps et travaux n'empêchaient pas même les plus éloignés de venir faire leur mois de Marie. On mettait à honneur de n'y pas manquer.

Après un brin de jasette on repartait le coeur gai, heureux d'avoir fini la journée par un acte d'amour à la Reine du Ciel.

Que sont devenus ceux qui comme moi assistaient jadis au mois de Marie à ma petite école?

Les vieux se sont inclinés lentement vers la tombe; les adultes sont devenus vieillards, les jeunes ont tracé leurs sillons dans le chemin de la vie. Plusieurs compagnes sont religieuses, d'autres aujourd'hui devenues maman, dans un geste pieux, enseignent à leurs petits à aimer la Ste-Vierge.

Puisse cette bonne Mère protéger ceux qui l'aiment et la prient.

Myriam.
Envoi de Myriam.
Affectueusement dédiée à une ancienne institutrice.

ELU PRESIDENT

Lors de la dernière séance de la Société Artistique de Berthier, vendredi dernier en soirée, les membres ont accepté avec regret la démission de leur président M. J.-L. Albert, nommé récemment agronome à St-Gabriel, et c'est M. Jean-Louis Tellier, un des fondateurs de cette société, qui a été appelé à lui succéder.

Notes du mois d'avril ECOLE ST-FRANCOIS D'ASSISE

- 4e année: Roger Carpentier, 90 1/2%; Marcel Ducharme, 88.
- 3e année: Vincent Gendron, 86 1/2%; Edgar Lebrun, 83 1/2%.
- 2e année: Roger Grégoire, 81 1/2%; Guy Rocheleau, 80.
- 1ère année: Paul Champagne, Guy Lamarche.
- Cours préparatoire: MM. Jean-Guy Beaudoin, Guy Blais.

Les Affaires Municipales

VILLE DE BERTHIER

RELEVÉ DE LA CAISSE AU 30 AVRIL 1937.

RECETTES

EAU: Année courante	5,221.38
Arrérages	849.12
Intérêts	31.55
Total pour eau	\$6,102.05

MARCHE: Voitures, étaux, etc 106.70 106.70
Total pour services publics \$6,208.75 \$6,208.75

TAXES

Foncieres: Arrérages	\$7,192.24
Locatives: Arrérages	287.31
Commerciales Arrérages	83.00
Prof. et Métiers: Arrérages	34.00
Licence: Année cour.	8.50
Licences: Arrérages	30.00
Travaux	68.00
Intérêts	78.83
Autres recettes	78.06
Loyers-compteurs	78.59
Bal. Caisse au 1er janvier 1937.	1,054.59
Total	\$8,993.02

Grand Total Recettes, 30 avril 1937 \$15,201.77 \$15,201.77

DEBOURSES

Salaires généraux	960.00
Incendie et Police	265.98
Egouts	775.45
Entretien des rues	419.00
Eclairage des rues	681.25
Entretien des chevaux	195.33
Hygiène et Sanitation	129.00
Bienfaisance et Hôpitaux	225.22
Administration	532.26

AQUEDUC

Salaires et Force Motrice	\$1,068.85
Entretien et Réparations	1,958.35
Total	\$3,027.20

AUTRES DEBOURSES GENERAUX

Marché	\$ 115.79
Remboursement — Emp. — Banque	787.50
Intérêts et Coupons	4,930.00
Intérêts	288.29
Autres déboursés, Divers	1,421.02
Grand Total Déboursés, 30 avril 1937	\$14,753.29

Grand Total des Recettes \$15,201.77
Grand Total Déboursés \$14,753.29
Excédant des Recettes 448.48

\$15,201.77
En banque au 30 avril (Liv.) \$399.44
En mains 49.04
\$448.48 \$448.48
Berthierville, 30 avril 1937 T. G.

Représentation du Bon Vieux Temps

par
LES ARTISTES DE LA RADIO LIVING ROOM
FURNITURE, DE MONTREAL.

"Une veillée chez les Sarrazin" et une comédie musicale "La Madelon" seront les principales attractions.

SAMEDI SOIR 15 MAI A LA SALLE DU MARCHÉ

Billets en vente à 'La Pharmacie Berthier Enrg.

stoire
ER
e
aire
droit ou nous
ur. Nous les
pas le long
au lieu fatal
eurriers es-
les herbes
utre de l'ap-
bandes. L'un
son coup, le
ne temps
dans la tes-
La Salle
pres, le dix-
bien au mé-
danger
à tout, pen-
doulour d'un
et je ne sa-
moy la fia-
l'arrosage
s'hortant de
une bonne
essé et avait
sur le point
encore le
pituler un
le lui don-
area en trois
threstien de-
moment me
chaque parole
sur tout an-
uns pendait
autant é-
communi-
sine et à é-
ment, je ne
dela après
l'avoir en-
mieux pré-
que le pla-
nostre sign-
dans les ad-
généreux
abile, et ce-
qui depuis
et l'humeu-
rité de Na-
massacré par
pres domes-
mbie de ses
ans la force
e sa course
ns en avait
O. F. M.
DD
l'hystérie
présente les
elles la pa-
paroxysmes
és.
as il n'y a
ce, ou appa-
l'accès la
et pleure,
ut suivi de
agés par le
estifs sont
stériques et
jeuneuses
uvent dus à
ement con-
res fermes,
la patiente
des étran-
soit pas gé-
accouragée
es se déclai-
précautions
esse point.
mai 1937

Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE
W.-H. GAGNE — Cam. DUCHARME
Ed.-Prop Réd.-Gérant.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

La vie coopérative

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons ouvert à notre succursale de Québec, un département de réception pour la volaille vivante; depuis longtemps déjà, nous sentons le besoin et ce sera, je l'espère, une innovation bien appréciée du public agricole.

Sans faire aucun reproche aux cultivateurs qui nous envoient des poules et des poulet abattus sur la ferme, nous pouvons dire qu'une très forte proportion n'est pas de nature à satisfaire la clientèle toujours de plus en plus exigeante du consommateur québécois.

être classées No. 1, mais qui faute d'un abattage convenable ont dû être classées No. 2 ou quelque fois même No. 3; c'est ce que nous voulons éviter et c'est la raison pour laquelle nous avons entrepris cette nouvelle activité.

Aussitôt les volailles vivantes arrivées, nous les abattions et nous les mettrons dans des entrepôts frigorifiques évitant ainsi le risque ordinaire et fréquent de recevoir, surtout l'été, des volailles qui ont chauffé en route et deviennent impropres à la consommation.

Nous sommes donc certains d'obtenir une meilleure moyenne de prix pour nos cultivateurs et la charge que nous ferons pour l'abattage ne sera que de 5c par tête en plus de la commission chargée ordinairement.

Nous invitons les cultivateurs de la région de Québec à faire l'essai de ce service et à venir voir eux-mêmes quelles précautions nous prendrons dans l'abattage des volailles qu'ils voudront bien nous confier.

Naturellement pour payer les dépenses additionnelles que ce travail nous causera, nous comptons bien sur l'encouragement de notre clientèle ordinaire mais nous prions nos clients et ceux qui seront contents de cette innovation de bien vouloir le dire à leurs amis afin que les succès que nous espérons soit véritablement un avancement pour le bien de la classe agricole.

Il ne sert à rien d'essayer à faire quelque chose si nous rencontrons une obstination assez coutumière chez certaines gens qui ont toujours peur des nouvelles activités. Nous avons pour principe à la Coopérative de marcher de l'avant, de suivre tous les mouvements progressifs et même dans certains cas de les précéder. Aussi nous faisons donc une

ANTALGINE

Les Capsules Antalgin maîtrisent les maux de tête, névralgies, rhumes, la grippe, douleurs périodiques, etc. Faciles à prendre — plus solubles que les tablettes. En vente partout 25c



pressante invitation à tous ceux qui jusqu'ici n'avaient pas encore pris le chemin de la Coopérative Fédérée à Québec, de nous essayer et de constater quels services nous pouvons rendre à qui nous les demandent.

Eventuellement, les cultivateurs s'adresseront à la Coopérative; il n'y a pour se convaincre de ce fait qu'à constater l'augmentation quotidienne de nos affaires et si cela doit arriver pourquoi ne pas commencer dès aujourd'hui à bénéficier des nombreux services que nous offrons à la classe agricole.

QUARANTAINE CONTRE LA PYRALE DU MAIS, AVIS AUX PRODUCTEURS DE MONTREAL

Le directeur du service de la Protection des Plantes rappelle à tous ceux qui, en 1936, ont cultivé du blé d'Inde (maïs) sur les îles de Montréal (Jésus, Bizard) qu'il est obligatoire de faire disparaître toute trace de la récolte avant le 10 mai 1937.

Le règlement de quarantaine exige que les racines soient enfouies par un profond labour et que les tiges, "cotons", rafles, étaules soient ramassées et brûlées. La surface du sol et les alentours des bâtiments doivent être nettoyé à l'entière satisfaction des inspecteurs.

On se souviendra que le ministère provincial de l'Agriculture avait bien voulu consentir à ne pas exiger ce nettoyage l'automne dernier, par suite de l'inclémence de la température. Le délai avait été rapporté au 10 mai. Les producteurs doivent prendre note qu'il n'y aura pas d'extension supplémentaire; le règlement s'appliquera donc automatiquement dès le 10 mai. Pour les autres comtés soumis au régime de la quarantaine, le règlement devra être mis en vigueur le 1er juin.

Sous le sourire de ces boutades, il y a beaucoup de gros bon sens. A nos lectrices de s'en servir... en souriant.

"Sherbrooke"

SURVEILLEZ VOTRE PHYSIQUE

Protégez-vous contre le genre de vie moderne qui entraîne un poids excessif.

Le manque d'exercice, les heures irrégulières, les abus de table, le tabac et la boisson imposent leur rançon de nos jours. Les contours harmonieux se transforment en tissus flasques. Maintenez la santé et l'activité du foie, car il vous protège contre la flaccidité des chairs, l'embonpoint, la pauvreté du sang et le manque de vitalité.

FRUIT-A-TIVES POUR LE FOIE

Conseil Pratique

UN CLIENT SATISFAIT

"L'économie est la base de l'édifice familial: en ces temps difficiles la ménagère économe contribue pour beaucoup à l'équilibre du budget hebdomadaire. Et encore, faut-il une économie pratiquée judicieusement: ainsi, pourquoi mettre au rancart des chaussures dont il suffirait à peine du tiers du prix d'achat d'un soulier neuf, pour leur donner l'apparence d'un neuf et plus que la durée d'un neuf?"

LA CORDONNERIE toute désignée pour vous aider en ce sens est LA CORDONNERIE D'AIGLE Enrg. de Sorel, laquelle mérite toute votre confiance et votre patronage".

LA CORDONNERIE D'AIGLE ENRG.

89 Charlotte,

Sorel. P. Q.



SOUSSIONS POUR CHARBON ET COKE

(Edifices fédéraux — Province de Québec)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour du charbon, Province de Québec", seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 25 mai 1937, pour la fourniture de charbon et de coke pour es édifices du Dominion dans la province de Québec, excepté Montréal.

On peut obtenir les devis et formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa; au commis des Travaux, 150 rue St-Paul ouest, Montréal; au surintendant, 150 rue St-Paul ouest, Montréal; et au commis des Travaux, édifice de la Douane, Québec, P. Q.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés.

Si les soumissionnaires soumissionnent pour plus d'un endroit ou édifice et si le total de leur soumission dépasse la somme de \$5,000.00, ils devront annexer à leur soumission un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, Ottawa.

vaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons suédits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Le ministère se réserve aussi le droit d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé, ou de bons tel que susdit, égal à 10 pour cent du montant de la soumission, afin de garantir la parfaite exécution du contrat.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Ministère des Travaux publics, Secrétaire. Ottawa, le 29 avril 1937.

BILLET IMPORTANT

HOMMES! PRENEZ VIGUEUR AUSSITOT!

Nouvelles tablettes OSTREX Tonique contiennent revigorants d'herbes crues et autres stimulants. Une dose réveille les organes, glandes. Sinon enchantés, fabricant rembourse le prix payé — \$1.25. Rendez-vous ou écrivez à La Pharmacie Berthier, Berthierville.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

Amenagements pour Nouveaux Mariés

Beaux et nouveaux sets de chambre.

- Set à dîner
Set de cuisine Tél.: 34
Set de salon
Couchette
Matelas
Divanette
Chesterfield
Balance
Poêle
Radio
Moulin à coudre

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'accompagneur sur des neufs.

Avis aux Apiculteurs

1937

Une nouvelle saison apicole commencera bientôt. Apiculteurs, avez-vous fait votre provision de cire gaufrée pour cette année? Rappelez-vous qu'il ne faut pas attendre à la dernière minute pour faire les préparatifs nécessaires en apiculture.

Si vous avez de la cire d'abeilles à vendre ou à échanger écrivez-nous. Nos prix sont les plus hauts du marché.

S'adresser à F.-J. SYLVESTRE, Casier postale 101, St-Barthélemi, Qué.

VOULEZ-VOUS DES FOURRURES?

Voyez

Mme Gilles Désy

102 DE FRONTENAC

Toujours en magasin, robes, manteaux, bas, chapeaux, et autres articles pour dames.

Advertisement for Comptoir National de Placement, featuring E.-R. DÉCARY, GUY VANIER, C.R., LÉOPOLD-A. RENAUD, and ZÉPHYRIN HÉBERT, J.-ALDÉRIC RAYMOND, JOSEPH SIROIS, N.P., HON. J.-M. WILSON.

Advertisement for PILULES ROUGES, featuring a woman's portrait and text: 'La FAIBLESSE PEUT DISPARAITRE FACILEMENT', 'Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE: Pâleur, Faiblesse, Manque d'appétit, Fatigue, Nervosité', 'TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles', 'De Chaque FRANCO Américaine Libé, 1570, rue St-Denis, Montréal'.

NOS COURRIERS

Maskinongé

M. le chanoine E. Panneton, aumônier de l'Hospice de la Providence à Louiseville, a donné le sermon à la Grand'Messe, dimanche dernier.

M. le juge Aimé Marchand, de Trois-Rivières en visite samedi dernier chez sa mère Mme C.-B. Marchand et chez sa soeur Mme Arthur Bélanger.

M. et Mme Ephrem Dugas de Yamachiche ont passé la fête de l'Ascension chez M. Léopold Dugas et chez Mme C.-B. Marchand.

Mlles M.-Louise et Aline Lambert de Montréal, en visite dernièrement chez M. et Mme Léopold Bastien.

M. et Mme Euclide Gaboury et leur fils Jacques-Aimée, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

Mlle Rita Bélanger de Montréal est venue passer la fin de semaine chez son père M. Arthur Bélanger.

Mlle Emilienne Provost de Montréal, a rendu visite à sa soeur et beau-frère M. et Mme Joseph La-combe.

M. et Mme Napoléon Clément de Trois-Rivières sont arrivés à Maskinongé pour y demeurer.

M. Jos. Bruneau de Montréal, chez son père M. Hormidas Bruneau dernièrement.

Mme Vve Napoléon Lessard est actuellement à Montréal, en visite chez ses enfants.

St-Barthélemi

DU TRAVAIL:—

Par suite de la réouverture de la Carrière de St-Barthélemi, plusieurs

de nos concitoyens sont assurés d'un travail continu pour quelques mois. C'est une aubaine qu'ils sauront sûrement apprécier, car nos industries sont plutôt clairsemées.

A part la nouvelle route Berthier-Pointe-du-Lac, dont la construction doit commencer bientôt paraît-il, il y a une bonne demande de pierre à destination de Louiseville, Maskinongé, Lavaltrie et pour le barrage que le gouvernement fédéral fait construire à l'Île St-Ignace.

Aux employeurs et aux travailleurs nous souhaitons une température favorable, pas d'accidents et de l'argent en quantité.

PROCHAIN MARIAGE:—

Le 5 juin, aura lieu le mariage du docteur Joseph-Emma Comtois, fille du Dr Joseph Comtois, avec le Dr Pierre Chauveau, de Montréal.

L. A. R.:—

On annonce une retraite fermée pour demoiselles, devant commencer le 31 mai. Il y a déjà une quinzaine de noms d'inscrits et l'on prétend doubler la liste d'ici la fin du mois.

POTINS:—

Depuis le 1er mai, les enfants de 4e année suivent les cours de catéchisme à l'église paroissiale.

Les activités du Couvoir coopératif touchent à leur fin, la dernière écloison devant avoir lieu le 18 mai. Nous avons cette année presque triplé la production de l'an dernier. Aussi nos aviculteurs ont le sourire sur les lèvres et bénissent les deux animateurs de ce beau mouvement, MM. les abbés L. Dion et Mathias Robert.

Le jour de l'Ascension, le sermon de circonstance fut donné par le révérend père Alphonse Gadoury, c. s. v., aumônier de l'École d'agriculture de St-Barthélemi.

Durant le mois de mai, tous les

soirs à sept heures, exercices du mois de Marie.

Le printemps nous ramène nos bons amis que nous aimons toujours à revoir vivre au milieu de nos, M. et Mme Ephrem Beaucage de Montréal. Ils sont revenus occuper leur maison d'été située dans le village. Nous leur offrons la plus cordiale bienvenue.

M. Albert Bellemare est déménagé dans la maison de M. Avila Plante, et M. Avila Frappier, taxi, dans celle de M. Lionel Demers.

Dans la maison à deux logis de M. Jacques Morand sont installés: M. Alphonse Rousseau dans l'un et dans l'autre Mlle Caroline Comtois.

M. Arthur Lacharité occupe le logis voisin de chez M. Abbott. M. Georges Dumontier a fait encan et demeure chez M. Wilfrid Brûlé, du Grand-St-Jacques.

M. Jérémie Frappier laissera sa terre du rang des Vingt dans quelques jours, pour entrer au service de l'École d'Agriculture comme employé général.

M. Ubald Picotte, de Louiseville, récemment marié à Mlle Estelle Bernèche, a acheté le commerce d'épicerie de M. Albert Trudel, lequel est retourné aux Etats-Unis.

La compagnie d'autobus Transport Provincial vient de recommencer son service avec deux convois par jour dans chaque direction.

Révérend Frère Marie-Victorin, f. e. c., professeur de botanique à l'Université de Montréal et directeur du Jardin Botanique de cette même ville, est venu rendre visite à M. Jos. Mercure, la semaine dernière.

M. Armand Dumontier, de Malartic, Abitibi, est venu passer quelques jours dans sa famille.

BAPTEMES:—

2 mai — Joseph, Gérard, Charles, André, enfant de Chs-Omer Dufresne et de Alice Choquette.

4 mai — Marie-Claire, Armande, Lise, enfant de Doria Degrandpré et de Clémence Dumontier.

9 mai — Marie-Paule, Suzanne, enfant d'Arthur Bellemare et d'Irène Clément.

9 mai — Marie, Gislaine, Rolande, enfant de Roland Valois et de Juliette Bélanger.

10 mai — Marie, Rolande, Estelle, enfant de Rodrigue Bérard et de Marie-Reine Trudel.

SEPULTURES:—

Henri Sylvestre, enfant de Philippe Sylvestre et de Yvonne Deslongchamps, décédé le 30 avril à l'âge de 5 ans.

7 mai — Céline Dalcourt, épouse de feu Joseph Michaud, décédée chez son gendre M. Arthur Trudel, à l'âge de 78 ans.

7 mai — Bertrand Lafontaine, fils de feu Joseph Lafontaine et de Juliette Mousseau, décédé à Montréal, à l'âge de 29 ans.

Baie Comeau

Baie Comeau, P. Q., avril. — La cité de Baie Comeau, actuellement en construction au sein d'une nature sauvage et pittoresque, sera l'une des villes les plus modernes du Canada, lors de sa complétion, l'an prochain.

Son site, sur la rive nord du golfe St-Laurent, loin des autres centres, permettait de concevoir un plan d'ensemble systématique et harmonieux. De fait, tous les plans existaient sur le papier avant même qu'on abattit le premier arbre et qu'on fit sauter le premier quartier de roc à la dynamite. On avait tracé les avenues, désigné l'emplacement des édifices; réservés à l'avance, les terrains de jeux ne pouvaient manquer. Il en résultera une cité non seulement neuve mais nouvelle par son genre, ses commodités et le judicieux parti qu'on a su tirer du vaste espace dont on disposait.

La construction de Baie Comeau a commencé le printemps dernier; elle fait partie des travaux d'établissement d'un moulin à papier et d'une centrale d'énergie par l'Ontario Paper Company. Pendant les trois premières saisons de l'année, plus de 3,000 hommes se sont mis à l'œuvre pour construire, avant l'hiver, les rues, les routes, l'aqueduc, l'égoût, les fils de transmission et autres attributs d'une cité moderne. On avait élevé quelques bâtisses temporaires pour loger les ouvriers, les directeurs des travaux et emmagasiner la machinerie. Une couple d'habitations permanentes et autant d'édifices destinés à l'administration furent de même construits. Bref, la première phase de cette colossale entreprise prit fin au jour fixé. La seconde

LE THÉ 'SALADA' est délicieux

commença ce printemps. Cet été, environ 3,000 hommes poursuivront les travaux de construction pendant que 1,500 autres abattent les arbres pour accumuler la matière première dont le moulin aura besoin l'an prochain. On bâtera aussi bon nombre de résidences et de magasins.

Dans le district commercial de Baie Comeau on trouvera des magasins bien modernes conçus ou approuvés par les architectes et les techniciens de la compagnie. Les "bicoques" n'y trouveront point place. Les rues, assez larges pour permettre le stationnement des autos, montreront des vitrines élégantes et seront abondamment éclairées. Les districts résidentiels se conformeront à des plans minutieux. Les avenues seront plantées d'arbres. Il y aura des parcs publics et des terrains de jeux. Ecoles, églises et autres édifices publics, construits par la cité, vont s'harmoniser avec l'ensemble.

Baie Comeau aura d'abord une population d'environ 3,000 personnes. Pendant quatre ans, le développement de la cité fera l'objet d'un contrôle rigoureux. Le nombre des ateliers et des magasins se limitera aux

besoins de la population. Déjà, des marchands et autres hommes d'affaires de toutes les régions du pays demandent l'autorisation de venir s'y établir.

Décidément, Baie Comeau n'aura rien à envier aux autres villes.

Ste-Ursule

J. M.

SEANCE SOLENNELLE D'ACADEMIE A L'ECOLE NORMALE DE STE-URSULE

Les élèves normaliennes donnaient jeudi dernier, le 29 avril, une séance solennelle d'Académie en présence d'un auditoire des plus distingués.

On remarquait dans l'assistance, MM. les abbés Pierre Boulay, aumônier, Eddie Hamelin, principal de l'École Normale, Omer Gaboury, vicaire de la paroisse, Mère Jeanne de Marie, supérieure provinciale, Sr Etienne de Hongrie, directrice provinciale (à suivre sur la page neuf)

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow

BIÈRE OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS

D&F

» Le monde va de l'avant! »

Machines Industrielles

Vu les efforts tentés par les industries pour compenser, par une plus grande efficacité dans les méthodes de production, l'obligation de payer des salaires élevés, on peut s'attendre cette année à une augmentation appréciable dans la demande de machines pour fins industrielles. Une forte demande étrangère, dans ce domaine, contribuera aussi à accroître l'activité dans la fabrication de telles machines.

L'épargnant ne saurait manquer d'apprécier les facilités de notre organisation pour le contrôle de ses intérêts en matière de placements.

JOHNSTON AND WARD

Siège social: EDIFICE de la BANQUE ROYALE, MONTREAL

Membres:
La Bourse de Montréal
Le Curb de Montréal
Canadian Commodity Exchange, Inc.

Succursales:
Montréal, P.Q. Toronto, Ont. Kingston, Ont. London, Ont.
Halifax, N.-E. Sydney, N.-E. Moncton, N.-B. St-Jean, N.-B.

156F

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



LA BEAUTE DES MAINS
Pour la beauté, la main est expressive autant que le visage, c'est probablement pourquoi un nombre grandissant de cousines s'inquiètent davantage de l'apparence de leurs mains. Dans un pays comme le nôtre, où nous comptons peu d'oisives, la plupart des femmes doivent faire une certaine somme de travail — soit des travaux ménagers, soit des travaux de bureau, de magasin, ou d'atelier. Or, le travail est hostile à une main blanche, douce et unie et surtout à la beauté des ongles. C'est pourquoi, il faut prendre des soins tout particuliers de ses mains si on veut assurer leur élégance.

POUR AVOIR LES BOUTS DES DOIGTS MINCES

On me demande souvent une méthode pour amincir le bout des doigts. On obtient d'excellents succès en les faisant tremper le soir, dans du collodion riciné. On conserve toute la nuit, la cuirasse ainsi formée, que l'on nettoie aisément, le matin, à l'éther sulfurique. Les ongles se trouvent bien aussi, de ce traitement, à la fois aseptique, blanchissant et fortifiant.

Les gros doigts, en massue, en battants de cloche, en baguettes de tambour ou déformés, sont justifiables de massages fait avec des pommades.

SOINS DES MAINS

La peau des mains comme celle du visage peut être normale, trop sèche ou trop grasse. On soigne donc les mains selon l'état de sa peau. Règle générale, on soigne la peau des mains en la lavant avec de l'eau tiède — **JAMAIS CHAUDE** — et un bon savon. On masse ensuite la peau avec la même crème dont on se sert pour la figure. Les personnes ayant la peau grasse devraient, le soir au coucher, bien faire pénétrer dans la peau des mains une bonne crème au citron. Une telle crème a pour effet de blanchir la peau tout en agissant comme astringent. Les personnes ayant la peau normale ou sèche, devraient utiliser avant de se coucher, une bonne crème vitaminée. Dès que vous avez complété un travail apte à vous abîmer les mains, ne manquez jamais de faire usage d'une bonne crème vanishing.

Ayez toujours à votre portée une moitié de citron, pour détacher les mains, de même que pour blanchir la peau et nettoyer les ongles.

Après le lavage de la vaisselle ou autre travail apte à sécher ou à durcir la peau — frottez les mains avec de l'huile d'olive ou de la crème vitaminée. L'application de crème empêche les mains de gercer, mais si, par suite de négligence à observer cette simple méthode préventive, on y remédie en les lavant dans un mélange d'eau tiède avec de la farine de blé d'Inde et du savon de castille. Après lavage, on enduit ses mains d'huile d'olive.

MAINS ROUGIES

Les mains rougies se soignent avec la lotion dont j'ai déjà indiqué la recette comportant ducampbre et de la glycérine.

TRANSPIRATION DES MAINS

Pour combattre le moiteur exagérée des mains, employez la lotion suivante: Acide borique, 2 dragmes; borax, 3 dragmes; acide salicylique, 3 dragmes; glycérine et bay rum, 3 onces de chaque. Appliquez trois fois par jours.

MAIN TROP MAIGRES

Les mains trop maigres se corrigent par l'usage d'une crème onctueuse, faite de beurre de coco ou d'huile d'amandes. On applique généreusement et on la masse jusqu'à ce qu'elle ait pénétré l'épiderme.

JOINTURE TROP GROSSES

On arrive à corriger les jointures trop grosses par leur massage fréquent avec une crème onctueuse — lanoline, beurre de coco ou d'huile d'amande.

ECRIVEZ-MOI SI VOUS VOULEZ DES RENSEIGNEMENTS

Je ne dispose pas d'espace suffisant pour répondre ici aux multiples questions qu'on me pose, mais si votre demande de renseignements est accompagnée d'un timbre poste, je me ferai un plaisir de vous adresser une réponse dans une enveloppe cachetée et ne comportant aucune indication de provenance! Cette

méthode de correspondance vous met à l'abri des indiscretions.

Nos lectrices désireuses de se procurer mes feuillets sur les soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; sur l'excès d'embonpoint ou de maigreur, sur les poids et mesures normaux, sur le développement ou le raffermissement du buste; la suppression des poils follets, etc. n'ont qu'à en faire la demande. Ces feuillets qui ne comportent que des avis tout à fait désintéressés et pas une ligne de publicité vous sont adressés discrètement contre l'envoi d'un timbre poste.

C'est un véritable service de renseignements que notre journal met à votre disposition. N'hésitez pas à en profiter. Adressez simplement vos lettres à Cousine Blanche, 197 rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

Cousine Blanche

Ste-Ursule

(suite de la page quatre)

cielle des études Mère Marie des Servites, supérieure de l'Ecole normale; MM. Arcadius Thériault, professeur, J.-O. Lessard, président de la Commission scolaire, et bon nombre de citoyens de Ste-Ursule.

Après les notes joyeuses du duo d'entrée (Rondo villageois, Dennée.) exécuté par Mlles Rose-Aline St-Louis, présidente de l'Académie, Thérèse Rivard, Estelle Drolet, Marcelle Fontaine, la séance débute par l'offrande des vœux à M. l'abbé Pierre Boulay, insigne bienfaiteur de nos oeuvres, dont on célébrait, ce jour-là, la fête patronale.

La cantate d'honneur rendue avec grand succès par la chorale est suivie de l'adresse lue par Mlle Suzanne Lambert, élève du Cours Spécial ménager. Au nom de la Communauté entière Mlle Lambert exprima en termes reconnaissants et bien sentis la profonde gratitude qui anime tous les coeurs pour les multiples bontés dont nous sommes l'objet de sa part depuis nombre d'années.

Puis, le chœur des Normaliennes rend avec maîtrise la cantate inédite à Mère Gamelin. Mlle Rose-Aline St-Louis, présidente, souhaite une chaude et sincère bienvenue à l'auditoire et le remercie de l'intérêt suivi que tous ont manifesté à l'oeuvre de formation pédagogique qui s'opère en cette maison, elle fait connaître ensuite, dans les grandes lignes, les activités académiques de ces trimestres. En voici le texte: "Fondée dans le but pratique de préparer le mieux possible les Normaliennes à la vie, où elles entrent, l'Académie a pour mission de leur procurer une culture générale, de développer leur esprit d'initiative, de faire valoir leurs talents particuliers. Pour cela, toutes et chacune doit apporter sa part de travail. A leur louange, je tiens à dire qu'on n'y a pas manqué. Au contraire, c'est avec un bel enthousiasme que à tour de rôle, les classes du cours ont présenté leur séance respective. Les élèves de 4e année ont donné une impulsion si puissante que leurs cadettes se sont vu emporter dans un mouvement irrésistible. Et c'est alors que nous avons assisté à des séances si bien remplies qu'on souhaitait de part et d'autre avec impatience la séance solennelle."

Puis, Mlle St-Louis dédie, avec bonheur, cette soirée à M. l'Aumônier, soirée toute consacrée à l'un de nos poètes les plus en lumière à l'occasion de son centenaire: LEON-PAMPHILE LEMAY.

Il y eut ensuite proclamation de membres honoraires de l'Académie et réception de nouvelles académiciennes qui reçoivent de Mlle la Présidente l'insigne livrée d'honneur, don de M. le Principal, qui marque leur acceptation dans la Société.

Voici les règlements auxquels les élèves de la 2e année ont dû se soumettre pour briguer l'honneur d'être académiciennes: Occuper, en classe, un rang respectable, c'est-à-dire conserver habituellement les deux tiers des points alloués chaque mois; conduite régulièrement bonne; présen-

NOUS IRONS SUR L'EAU
NOUS Y PROM... PROMENER!

ET ROULE... ROULER
NOS CIGARETTES
AVEC DU TABAC
V O G U E

VOGUE est en vogue!

TABAC À CIGARETTES
VOGUE 10¢
le paquet

VOGUE signifie VALEUR

ter un travail personnel sur un sujet littéraire ou historique couvrant au moins huit pages de cahier ordinaire. Ce travail est censuré par un Comité de correction qui, sans être trop sévère, se montre assez exigeant. Des candidates qui se sont présentées, leurs travaux ayant été jugés, onze méritent l'honneur d'entrer dans l'Académie; ce sont Mlles Gabrielle Cloutier, Thérèse Cloutier, Fleurette Alarie, Jeanne Boisvert, Laurette Legendre, Florence Forget, Françoise Gagnon, Marthe Lessard, Ernestine Lessard, Gilberte Trudel et Marcelle Fontaine.

Mlle la Présidente leur adresse vœux, félicitations et succès pour le plus grand bénéfice de l'Académie. Mlle Jeanne Boisvert, au nom de ses compagnes, remercie gracieusement des félicitations offertes, des avantages qu'on leur procure et vous fidélité aux règlements de la Société.

Puis vient ensuite la partie littéraire du programme: Mlle Thérèse Rivard récite avec une belle diction: "AU POËTE PAYSAN" (Alphonse Désilet); la chorale interprète avec plein succès le chant: "SI TU SA-VAIS O PAYSAN"; Mlle Sylviane Alarie intéresse l'auditoire par son travail littéraire: "Biographie de L.-P. Lemay, et sa compagne Mlle Simonne Bernier nous parle de ses oeuvres. Toutes deux méritent nos éloges pour leur travail, si nous en jugeons par les applaudissements des auditeurs.

Les récitations suivantes se succèdent, toutes goûtées et appréciées: "LES COLONS" M. Laure Picotte; "LES BLES" Héliane Lemire; "CONTE VRAI", Rollande Courchesne; "LE CALVAIRE" Aline Boucher; "ULTIMA VERBA", Bernadette Trudel; un chant: "PARLONS FRANÇAIS" termine cette deuxième partie de l'intéressant programme.

La fin de veillée est réservée à une saynète intitulée: "LA PREUVE PAR L'HISTOIRE". La scène se déroule dans le jardin d'un couvent. Ce sont des élèves anxieuses de connaître le résultat de leurs examens; ce qui leur donnera droit à un parchemin de haute valeur et de là s'élève une discussion sur leur vocation personnelle. Chacune vante l'état de vie qu'elle désire embrasser et le fait valoir si bien que la Religieuse appelée à juger donne raison à toutes: c'est que tout dépend de l'appel de Dieu.

Vient le rôle du Président M. l'abbé Pierre Boulay, qui témoigne hautement de sa gratitude et qui n'est jamais à bout de louanges à l'adresse du Fondateur et Directeur de l'Académie, de la Communauté et de tout le Personnel qui lui ont offert vœux et souhaits. Et tous chantent, à l'unisson, no-

tre bel hymne national. Cette instructive et intéressante soirée dit clairement et sans commentaire le zèle et le dévouement infatigables de l'organisateur M. l'abbé Eddie Hamelin, principal de l'Ecole normale. Nous l'en félicitons de tout coeur et admirons la méthode et le tact avec lesquels il cumule volon-

tairement les diverses charges de ce vaste champ d'action qu'est l'Académie.

Les élèves, heureuses bénéficiaires de si précieux avantages, n'apprécieront que plus tard, à sa juste valeur, cette culture soignée, si beau complément à leur formation intellectuelle et morale.

"NUL NE SE SOUCIE QUE J'AIE UN TÉLÉPHONE"

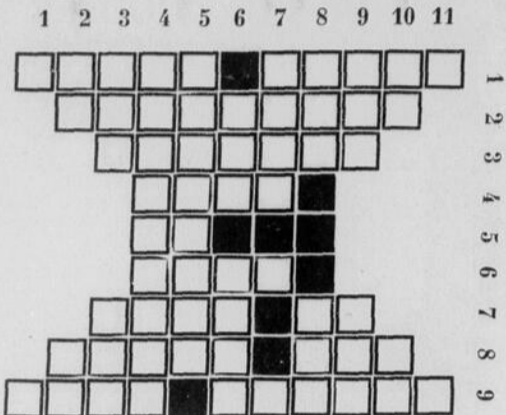
Mais... demandez à vos amis.

Vous serez étonné du grand nombre de gens qui désirent sincèrement que vous ayez un téléphone. Plusieurs ne vous connaissent même pas, mais ils sont quand même intéressés à cause de la valeur de votre téléphone pour leur service. Un trop petit nombre de postes amoindrit le service et diminue la valeur de chaque téléphone. Plus il y a de postes en service, plus le téléphone a de valeur pour chaque usager. Du point de vue du coût et de l'étendue tout cultivateur a intérêt à ce que tout autre cultivateur ait un téléphone.

LES NOUVEAUX TAUX RÉDUITS pour le service téléphonique rural sont maintenant en vigueur

Mots Croisés du Courrier de Berthierville

PROBLEME NO. 4



HORIZONTALEMENT

- 1 — Faire des mots — Du verbe savoir.
- 2 — Actions de remiser.
- 3 — Nom commercial de la fourrure de l'hermine.
- 4 — Gamin de Paris.
- 5 — Deux lettres de ibis.
- 6 — Roi suédois du IX siècle.
- 7 — Charge d'un âne. — Mot allemand qui signifie eau.
- 8 — Place forte et port militaire de France — Nom des temples japonais.
- 9 — Lever les pieds de derrière avec force — Carnet pour inscrire jour par jour ce qu'on

doit faire.

VERTICALEMENT

- 1 — Métal — Absorbé.
- 2 — Trois fois. — Unité de mesure pour les surfaces agraires.
- 3 — Causer de l'émotion.
- 4 — Dignes de moqueries.
- 5 — Collection (ang.) — Montagne de l'ancienne Grèce.
- 6 — Du verbe salir
- 7 — Durée de la vie — Principe de la vie.
- 8 — Adj. démonstratif — Mot arabe qui signifie source.
- 9 — Hostie Sainte. (abv.) — Prep. latine qui signifie à.

Funérailles...

(suite de la page 3)

mille Omer Sylvestre, St-Barthélemy, Famille Langlois, Notaire, St-Justin; M. et Mme L. P. Asselin St-Cuthbert; M. et Mme Arthur Juneau, Louiseville; Notaire et Mme J. A. Boivin Berthierville; Mlle Albina Valois, Maskinongé; M. et Mme Dr Raymond Lecours, Saint-Jacques; M. J.-C. Hénauld, Saint-Jacques; L. P. St-Pierre, St-Jacques; J.-A. Coutu, Martin Forest, Maxime Lafortune, Fernand Beaudoin, tous de St-Gabriel de Brandon; M. l'avocat Nap. Vanasse, Louiseville; Sr Marcellin, Hôp. Saint-Joseph, des Trois-Rivières.

BOUQUETS SPIRITUELS
Rév. Soeur Marie Joseph du P. Sang, Les Religieuses et élèves de l'École Mécanique de St-Jacques de Montcalm; Collège St-Anselme, Fouth Form, Rawdon; Mme J. E. Lessard, Victoriaville; Rév. Soeur Marie François d'Assise St-Gabriel de Brandon; Rév. Soeur Marie Jean Denis, St-Gabriel de Brandon; Famille Gustave Forest, St-Jacques; Rév. Frère Honoré C.S.C. Collège St-Laurent, Montréal; Famille Dr J. L. Hamelin, Montréal; Rév. Père Paul Chesnel, C.E.V. Scholasticat St-Charles, Joliette; Rév. Soeur Marie du Cénacle, Monastère du P. Sang N.-D. de G., Montréal; M. Hervé Hamelin, Montréal; Mlle L. Fournier, St-Esprit; Mlle Alice Cypriot, Montréal; Dr J.-Romuald Hamelin, Montréal; Les Soeurs Adoratrices du Précieux Sang N.-D. de G., Montréal; M. et Mme Ernest Chicoine, Montréal; Rév. Soeur de l'Assomption, Hérouville; Mlle Anna Hamelin, Montréal; Rév. Soeur Marie du Saint-Esprit N. D. de G., Montréal; M. Gérard Lessard, Collège de Rigaud, Rigaud; Mme Arthur Saucier, Montréal; Mlle Béatrice Brisson, St-Jacques; Mlle Marguerite Lessard, Couvent des Srs Ste-Anne Vaudreuil, Mme F. A. Del Verchio, Montréal.

SYMPATHIES
M. Camille Venne, St-Jacques; M. J.-H. Aubé, Berthierville; M. Gérard Boucher, Joliette; Mlle Aline Lessard G. M. G. Joliette; Rév. Frère Urbain Lessard, C.S.V., Joliette; Mlle Lortie, Québec; Famille Zacharie Forest, Trois-Rivières; M. et Mme Albert Noël, Ste-Ursule; M. J. Conrad Perreault, Joliette; M. le Dr R. Raymond, St-Jacques; M. et Mme Philippe Baril, St-Assomption; Mlle Réjeanne Coderre, St-Jacques; Mlle Rolande De Grandpré, Montréal; Famille Philippe Rivard, Ste-Ursule; Famille Léon Grenier, Ste-Thécle; Famille A.-A. Boucher, Joliette; M. et Mme W. Savoie, Montréal; Mlle Annette Dumas, Ste-Ursule; Famille J. A. Mailhot, Montréal; Révérends Frères Saint-Gabriel de St-Jacques, J. A. Thériault, Ste-Ursule; M. l'abbé André Morin, Maskinongé; M. et Mme Louis-Philippe Gouin, Trois-Rivières; M. J. A. Coutu, St-Gabriel de Brandon; M. et Mme Laurent Mesnard, Berthierville; M. et Mme Alphonse Béland, Ste-Ursule; Mme J. Plouffe et sa fille Thérèse, Montréal; Rév. Soeur Louis d'Anjou, Trois-Rivières; Mlle Gisèle et Jeanne-Mance Coderre, St-Jacques; Famille Charlie Heaton, Louiseville; M. J. Girouard, L'Assomption; Famille Omer Forest, St-Jacques; Famille Louis Roy, Famille L.-J. Sylvestre, Famille Emery Riopel, Mlle May et Mariette Munn, Mlle Bernadette Dugas, tous de St-Jacques; M. Charles-Edouard Martin, Louiseville; Mlle Madeleine Bessette, Westmeath, Ontario; M. et Mme J. Albert Teller, Berthierville; M. et Mme J. Batté, Maskinongé; M. et Mme P. X. A. Bélanger, Maskinongé; Famille Alfred Béland, Louiseville; M. Nérée Ferron, Trois-Rivières; Mme Oscar Benoit, Berthierville; M. J. Émile Ferron, Avocat, M.P. Louiseville, Mlle Giguère, Montréal; M. Théophile Marion, St-Jacques; M. et Mme Jos. Bergeron; Ste-Ursule; Mlle Cécile Giguère, Ste-Ursule; M. et Mme Majorique Brier, Ste-Julienne; M. Édouard Grenier, Montréal; M. et Mme Edmond Clément, Louiseville; Mlle Léa Lévesque, Montréal; Famille Napoléon S. de Carufel, Maskinongé; M. Alexandre Désaulniers, Joliette; Famille C.-E. Lesage, Louiseville; M. et Mme J. A. Béland, Sainte-Ursule; Mlle Hébée Galipeault, Maskinongé; Famille Dr Eugène Landry, St-Barthélemy; Mlle Noëlla Vincent, Montréal; Mme Yvonne Landry, et sa famille, Maskinongé; Famille Louis Désilets, Joliette; M. et Mme J. A. Lemire, Trois-Rivières; M. Herménégilde Croteau, Montréal; François Lafèche, M.D. East-Angus, M. et Mme Louis Fortin, Québec; M. Wilfrid Gariépy, M.P. Trois-Rivières; M. et Mme L. J. A. Legris, Louiseville; M. et Mme Paul McCaughan, Montréal; M. E. A. Gauthier, Gérant de Montréal, Québec, Montréal; M. Charles St-Pierre, Bureau Chef B.C.N., Montréal; Rév. R. Valois, C.S.V. Sully, M. Beaudry Leman, Président B.C.N., Montréal; Rév. Frère Laurentien, Laprairie; Rév. Père Hervé Hamelin; Sully Témiscouata; M. J. Gaston Bérard de Montréal; Mme A. Gendreau Lessard, Victoriaville; M. Armand Hamelin, Ste-Anne de Bellevue; M. et Mme Arthur Béland, Trois-Rivières; Rév. J. M. Boucher, Berthierville, Qué.; Mlle Marie-Marthe Lortie, Québec; Rév. Soeur Marie du Saint-Esprit, Monastère Précieux Sang, Montréal; Rév. Soeur Marie Irène de Jésus, Monastère Précieux Sang, Montréal; Mlle Laure Béland, Maskinongé; Rév. Père Edgar Pelletier P.S.S., Montréal; M. Hector Mackey, Banque Dr du Canada, Montréal; M. le Notaire et Mme Jean Durand, St-Esprit; M. Fernand Beauchemin, Yamachiche; M. Paul Caron, M.P.P. Louiseville; Famille Louis Alarie, St-Justin; Famille Henri J. Marsolais, St-Jacques; M. Joseph Marion, St-Jacques; L'Association de la J.T.C. de St-Jacques; Famille Alonzo Lord, Mme Euclide Marion, Famille Patrick Mondor, Famille Adhémar Coderre, tous de St-Jacques; M. et Mme Arthur Poirier, St-Félix de Valois, M. et Mme Napoléon Lessard, Montréal; M. Gaston Boucher, Trois-Rivières; M. et Mme René Chauvin, Montréal; M. et Mme J. O. Lessard, Ste-Ursule; Mlle Françoise Martin, Louiseville; Famille Charles H. Gouin, Batiscan, Mlle Raymond Toussignant, Louiseville; M. Édouard Saint-Louis, Ste-Ursule; Famille Ls-Arthur DeGrandpré, Berthierville; M. et Mme Alfred Mousseau; M. et Mme C. Édouard Bellerose, M. et Mme Paul Fernet, tous de Berthierville; M. J.-O. Vanasse, Joliette; M. et Mme Ulric Quenneville, Joliette MM. Boulard et Frères, Famille Georges Boisjoli, Mme Prosper Coderre et sa famille, M. J. Marcel Drainville, Personnel de l'Hôpital St-Eusèbe, Rév. Sr Jeanne de Marie-Hospital St-Eusèbe, tous de Joliette; M. l'abbé Elzéar S. de Carufel, curé de Yamachiche; Notaire et Mme A. Bellemare, St-Paulin; M. J. E. E. Marion, Notaire, M. Angelbert Forest, M. Léopold Ethier, M. et Mme Cham. Forest, M. Eddy Munn, Famille Morin, tous de St-Jacques; La Supérieure et les Religieuses Adoratrices du

Précieux-Sang, Notre-Dame de Grâce, Montréal; Rév. Sr Marie des Servites, Sup. de Sainte-Ursule; M. l'abbé Hervé Trudel, Shawinigan Falls, M. et Mme J. A. Turgeon, Trois-Rivières; Rév. Mère Marie Léon-Site, Hôpital St-Eusèbe, Joliette; Les Rév. Soeurs Marie de l'Immaculée-Conception, Joliette, Rév. Soeur Marie-François d'Assise et Jean-Denis, St-Gabriel de Brandon; M. et Mme Adrien L. Dubé, St-Jacques; M. et Mme Hector Béland, Louiseville; Honorable Hector Laferté Québec; Mlle Madeleine Martineau, Montréal; Rév. J. R. Granger, Montréal; Mme H. Lefort et sa famille, Montréal; Rév. Dom. Pacôme Gaboury, La Trappe Oka; Personnel de l'Abbaye Cistercienne, La Trappe Oka, M. et Mlle Lanthier, Mlle Alda Croteau, Montréal; M. J. Adrien Léon-Lessard, Maskinongé; Mme J. M. Rochette, Maskinongé; M. J.-F. Daniel, St-Esprit; Mlle Madeleine Turgeon, Trois-Rivières; Mgr J. S. H. Bruneau, Emilienne Hamelin, Rév. Père Guinard C.S.V., Arthur J. Comtois, M. et Mme Antonio Gauthier, Simonne Blondeau, M. et Mme Omer Galipeault et leurs enfants, Roger Thibodeau et Soeur Agapit, famille J. A. Rochette, Berthierville, famille J.-A. Trépanier, Louiseville; Rév. Père Claude, O.C.R., Abbaye Cistercienne, La Trappe Oka.

TELEGRAMMES
M. J. L. Martin, Ptre Curé de Saint-Pierre, de Joliette; Rév. Aubert Hamelin, St-Johns, Rév. Léo H. Paradis, Cohoes, N.-York, M. le Docteur et Madame Eugène Grenier, Montréal; M. et Mme Antonin Grenier, Montréal; M. et E. Hamelin, Bordeaux, M. Hervé Hamelin, Montréal; M. et Mme Téléphore Paradis, Woonsocket, Rhode-Island; Famille Edouard Rousseau, Nicolet, Famille J.-H. Napoléon Désaulniers, N.P. Shawinigan Falls; M. Adolphe Daveluy, Montréal; Famille Orphire Paquin, Louiseville; M. et Mme Saturnin Malgret, Montréal; Mlle Georgette Gagnon, Lévis, M. Julien Tétrault, L'Épiphanie, M. et Mme Dominique Tessier, Berthierville; Famille J. D. Chenard, Berthierville; M. et Mlle Louis DeGrandpré, Berthierville; Mlle Norma et Lucie Lord, St-Jacques.

TRIBUTS FLORAUX
M. Beaudry Leman, Président B.C.N., Montréal, M. Charles St-Pierre, Gérant général, B.C.N., Montréal.

EXCURSIONS BON MARCHÉ

A TOUS LES ENDROITS DE L'OUEST CANADIEN

Départ: Tous les jours du 21 au 31 mai
Limite de retour: 45 jours.

ENVIRON UN SOU PAR MILLE en wagons ordinaires seulement

USAGE FACULTATIF DES WAGONS-LITS

Billets d'excursion aussi en vente, valables dans:—
(a) wagons-lits touristes à environ 1½c par mille, plus les prix réguliers pour les lits.
(b) wagons-salons et wagons-lits de luxe à environ 1½c par mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.

ROUTES — Billets valables via Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago Ill. ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRETS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont. et à l'ouest; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

Tél.: No. 89

EME. LACROIX

AVOCAT

Vendredi en soirée et toute la journée du samedi.

18 Frontenac, Berthierville.

TEL: No. 119 Berthierville

Avila ROULEAU

NOTAIRE

SEQUESTRE OFFICIEL

Résidence: Manoir de Berthier

Bureau: 88 de Frontenac

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908

Expert-comptable licencié et agréé "Chartered Accountant"

Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.

425, Avenue VIGER, MONTREAL

Tel. No 415

Dr G.-H. Pagé

Chirurgien-Dentiste

103 de Frontenac, Berthierville

MAURICE BRETON

AVOCAT

Le samedi seulement au bureau du Notaire J.-A. Boivin.

Berthierville.

R61, No. 89 18 de Frontenac

Dr Emile Poitras, M.V.

MEDECIN - VETERINAIRE

BERTHIERVILLE

Tel. 126

Dr Gérard Gervais, M.D.

Médecin

Berthierville



SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE	COURBATURES
NERVOUSITE	FATIGUE HABITUELLE
ÉPUISEMENT	MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES **PILULES MORO**

CIE MEDICALE MORO
1560, St-Denis, Montréal

Les Lithinés du Dr Gustin

Procurent économiquement la meilleure eau de table et de régime.

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive sont très efficaces contre

Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinés Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau Lithinée.

EN VENTE A LA PHARMACIE BERTHIER ENRG. Voisin du Manoir.

La Cie Canadienne des Agences Modernes 6614 Délorimier, Montréal.

RCA Victor

encore à l'avant

Goutez réellement les plaisirs du **RADIO D'AUTOMOBILE**

—Vendeur Autorisé—
Berthier Auto-Ltée
J. A. LAFOREST, Prés.-Gérant.
Berthierville.

Propos Financiers

chronique d'information économique présentée par le Comptoir National de Placement Montréal



"Le succès industriel est rarement une question de chance"

On attribue parfois la réussite d'une entreprise commerciale ou industrielle à la chance: quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, le chef d'industrie qui atteint le succès le doit plutôt au fait qu'il n'a négligé aucun facteur de réussite.

Parmi ces facteurs, il en est d'ordre géographique et d'ordre technique, il en est d'autres qui relèvent purement du domaine psychologique.

GEOGRAPHIQUE. — Dans cet ordre d'idée, on peut mentionner les sources d'approvisionnement de la matière première, les facilités de transport pour recevoir le matériel brut et expédier les produits ouvrés, la possibilité de trouver sur place une main d'oeuvre expérimentée et abondante, les avantages locaux quant au prix de la force motrice, aux taxes, etc.

TECHNIQUE. — On peut classer sous cette désignation différents services qui peuvent, suivant leur efficacité ou leur défaut d'organisation, assurer le succès d'une entreprise ou causer son insuccès: la pro-

duction, l'organisation de la vente, la publicité, la finance et la comptabilité entrent dans cette rubrique et présentent des problèmes d'importance capitale.

PSYCHOLOGIQUE. — Bien que souvent ignorés ou du moins méconnus, les facteurs d'ordre psychologique présentent un très grand intérêt. Ainsi, il est très facile d'imaginer qu'une entreprise pourra réussir ou périr, suivant que ses dirigeants auront su modifier leurs produits selon les courants d'opinion et les caprices de la mode.

Nous n'avons qu'effleuré les problèmes divers que doivent résoudre les chefs d'entreprises. Il existe cependant un autre problème sérieux auquel on doit souvent à faire face ceux qui désirent lancer une nouvelle industrie, c'est la difficulté d'obtenir le capital requis: il existe de ce fait un besoin urgent d'un organisme financier capable d'aider le commerce et l'industrie du Québec à se développer normalement en face de la concurrence de produits étrangers qui accaparent sur notre marché la place qui devrait appartenir aux produits fabriqués dans notre province.

REGIE PROVINCIALE

La loi la plus importante adoptée au cours de cette dernière semaine est celle qui crée la "Régie Provinciale de l'Electricité." Ce comité de surveillance et d'arbitrage sera un organisme composé de cinq membres. Cette régie a un pouvoir général et complet de surveillance et de contrôle sur toutes les entreprises de distribution d'électricité. Elle aura le droit d'inventorier les biens des compagnies, de faire enquête sur leur structure financière, d'examiner leurs livres, etc.

L'article onze de la nouvelle loi déclare notamment: "Aucun distributeur ne peut exiger pour son électricité des prix plus élevés qu'il n'est nécessaire pour lui permettre de rencontrer les dépenses de l'entreprise et lui assurer un rendement raisonnable qui doit être basé sur l'actif physique." La Régie aura donc le droit de diminuer les taux, et les compagnies n'auront pas le droit de discontinuer le service, quand un client refusera de payer un taux plus élevé que celui fixé par la Régie.

La loi déclare aussi qu'aucun contrat, même ceux qui existent actuellement, ne sera valable pour plus de cinq ans. Pour opérer, les compagnies devront obtenir un permis de la Régie. En cas d'infraction à la loi, elles pourront perdre ce permis et être condamnées à une amende qui peut aller de \$5,000 à \$20,000.

Les cinq membres de la Régie sont nommés pour dix ans. Ils ne peuvent être intéressés dans une entreprise d'électricité sans perdre immédiatement leurs pouvoirs. Enfin, les dépenses encourues par cet organisme seront payées par les compagnies elles-mêmes.

Cette loi fait suite à celle qui a été adoptée pour autoriser la municipalisation, elle sera suivie d'une troisième ayant pour objet de créer des centrales d'Etat.

UNIONS AGRICOLES

Une loi vient d'être annoncée pour créer des unions agricoles dans toute la province. Ces unions auront des pouvoirs très étendus et elles pourront rendre d'immenses services. Elles pourront établir des oeuvres professionnelles telles que des institutions de prévoyance, des laboratoires, des fermes d'expérience, des magasins, des usines, elles pourront acheter des terrains, des

animaux de race, des instruments agricoles. Enfin, elles pourront encourager l'étude de l'agriculture en accordant des bourses et en organisant des concours.

La loi établit en détails tous les pouvoirs des unions agricoles et leur trace en même temps un magnifique programme d'action. Cette législation est absolument nouvelle dans notre province.

POUR LES PECHEURS

Le gouvernement vient de nommer une commission pour étudier le principal besoin des pêcheurs, le crédit. Il arrive que les pêcheurs de la Gaspésie et de la Côte Nord, au début de la saison, sont obligés d'engager d'avance tous leurs revenus de l'année, pour se procurer ce dont ils ont besoin. Le député de Gaspé-Sud, M. le Dr Camille Pouliot, a préconisé un système de crédit dont il a exposé les grandes lignes en Chambre, au mois de mars. La commission qui vient d'être nommée fera une étude complète de la question. Elle est composée de trois membres. M. Eugène Poirier, président de l'Office du Prêt Agricole et vice-président des Caisses Populaires, M. Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. le Dr J.-E. Bernier, un technicien renommé.

TRAVAUX DE CHOMAGE

Le gouvernement fédéral a fait savoir, ces jours derniers, que sa contribution aux travaux de chômage de la province sera de \$1,400,000 seulement. Le gouvernement provincial avait un programme de travaux s'élevant à près de quinze millions et il espérait que le fédé-

ral contribuerait pour la moitié. Mais le gouvernement d'Ottawa ne contribuera qu'à parfaire les travaux déjà en cours, qui s'élèveront à \$2,800,000, chacun des deux gouvernements fournissant la moitié de cette somme. Il est possible, cependant, que de nouvelles démarches soient faites auprès du gouvernement fédéral.

PENSIONS DE VIEILLESSE

Au mois d'avril, la commission des pensions de vieillesse a émis des chèques pour un montant de \$1,358,068. Depuis le mois de novembre, la province a payé en pensions aux vieillards une somme totale de \$4,499,316.

La Commission demande aux pensionnaires de bien vouloir encaisser leurs chèques sur réception. Ces chèques deviennent nuls après soixante jours de leur émission.

SOUS-MINISTRES

M. Avila Bédard, qui était officier du ministère des Terres et Forêts depuis de nombreuses années, vient d'être nommé sous-ministre de ce département, par l'hon. M. Maurice Duplessis. M. Bédard est un technicien renommé, d'une très haute compétence. Il est professeur à l'Ecole de Génie Forestier de l'Université Laval.

M. Jean Bruchési a été nommé sous-secrétaire provincial. C'est un écrivain distingué et un professeur méritant. M. Bruchési était professeur à l'Université de Montréal et à l'Ecole des Sciences Economiques et Sociales.

Ces deux nominations ont été bien accueillies dans tous les milieux.

La Semaine Parlementaire

Le chroniqueur parlementaire du "Devoir" écrivait ces jours-ci: "Il est un phénomène assez curieux qui se produit depuis le début de la session. Les débats violents et acrimonieux qui éclatent depuis un certain temps sont en train de masquer une oeuvre législative de premier ordre et d'une très grande valeur dans le domaine social et économique." Cette remarque est très juste. Les discussions qui ont été soulevées autour du bill de Québec

et celui de Montréal, de même que les discussions qui ont accompagné certaines lois, ne doivent pas nous faire perdre de vue le travail réel. Les paroles passent, mais les lois demeurent. D'autres ont parlé d'opposition systématique. En effet, l'alliance entre l'opposition libérale et les dissidents de l'Union Nationale devient tous les jours plus précise. C'est ainsi que la session se prolonge au delà des limites prévues. Mais il semble bien qu'elle prendra fin

"La Ferme des Pins"



Robertson aimait son domaine. Il se disait: après tout, un peuple en vaut un autre, les Canadiens sont de braves gens; ils l'avaient reçu jadis quand il était pauvre et une de leurs filles n'avait pas dédaigné de l'aimer. Mais l'autre sentiment, incorporant l'orgueil de la race, reprenait le dessus.



Bercé par le roulement du train qui l'emportait, Robertson admirait le paysage. "Rendu chez nous, se disait-il, j'en parlerai à Miss Parker, elle m'aidera". Il avait hâte maintenant d'être chez lui pour parler du pays qu'il venait de visiter, pour le vanter à Robert.



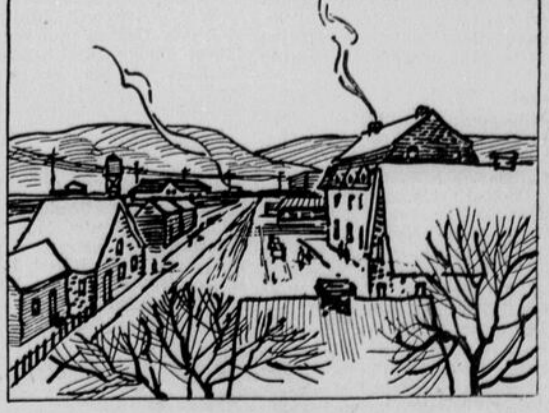
Dans le sud de l'Ontario, c'était à peine l'automne. Là, le climat était beaucoup plus doux que dans le Québec. La terre était si peu gelée que des hommes ça et là, travaillaient aux labours. A lui, vieux terrien, nul n'avait besoin de signaler les cultures possibles.



Il y a quelques mois, quand le fermier s'était rendu à St-Valérien, il ne pensait pas que les choses iraient si rondement. Le notaire Dumais, depuis la dernière entrevue, avait dû faire du travail. Robertson lui avait commandé de vendre tout ce qu'il possédait, excepté la Ferme des Pins.



Au magasin Lorquet, l'insipide barbier Roireau lui avait demandé: "C'est-y vrai que tu vends?" Robertson avait répondu: "On sait jamais voyez-vous, ce qui peut arriver... j'vends et j'vends pas..." Ces formules, qui lui étaient coutumières, le débarrassaient des importuns et ne froissaient personne.



De retour de Kingston, à la gare d'Upton, Robertson s'était demandé s'il n'irait pas immédiatement chez Miss Parker? Mais, déjà, il était entouré de flâneurs et de rentiers fainéants qui lui demandèrent: "T'as fait un bon voyage?"

Editeur: L'Action Catholique des Voyageurs de Commerce. Section des Trois-Rivières.

FUNERAILLES DE MADAME O. D'ARAGON

(suite de la première page)

Conrad Bonin, de St-Thomas; M. et Mme Fernand Tétreaux, de Montréal; Mme Wilfrid Truchon, de Montréal; Mlle Alice D'Arçon, de Montréal; M. Léo D'Arçon, de Berthier; M. Gérard Desrosiers, de Valleyfield; Mlle Germaine Maisonneuve, Madeleine D'Arçon, MM. Bernard et Marcel D'Arçon, Mlle Gabrielle Desroches, Mlle Pauline D'Arçon, tous de Montréal; Mlle Laure-Alice et Noëlla D'Arçon, M. Paul-Emile D'Arçon, de Berthier; M. Jean-Pierre Desroches, de Montréal; MM. Joseph, Dollard et Charles Ferland, de Sorel; Mme Joseph Désalliers, Mme Alias Blais, de Montréal; M. et Mme Edouard Paquin, M. Rosario Lincourt, Mme Vve Henri Laferrrière, M. et Mme Raymond Savignac, M. et Mme Arthur Ferland, M. Dr Gérard Gervais, M. et Mme L.-H. Pagé, M. et Mme Napoléon Picard, M. et Mme François Olivier, M. Albert Tellier, M. et Mme Emile Maurice, MM. et Mmes Wilfrid Blais, Ubald Piette, Rosario Chaput, Onésime Champagne, tous de Berthier; M. Roméo Champagne, de Lanoraie, MM. et Mmes Israël Tarte, Victor Tarte, Michel Désy, Pierre Sylvestre, Alfred Mousseau, Josaphat Tellier, Hédège Coulombe, Médéric Dufresne, M. Joseph Chaput, de Ste-Elizabeth; M. et Mme Honoré Destrempe, M. Dominique Tessier, M. et Mme Alphonse St-Martin, M. Candide Farly, de l'île du Pas; M. Siméon Lafrenière, M. Albondeus Généreux, M. et Mme Gonzague Blais, Mme Vve Raymond Tellier, M. et Mme Charles Blais, M. et Mme Henri DeGrandpré, M. et Mme Wilfrid Aubuchon, M. et Mme Uric Lanoix, M. et Mme Alfred Pagé, M. Rosario Aubuchon, M. Romuald Pagé, Mme Vve V. Mondor, MM. Gabriel Olivier, Joseph Denis, Joseph Pagé, Mlle Yvette Pagé, M. Jules Désy, MM. Romulus Bacon, Philippe Boucher, M. et Mme Donat Boucher, Mlle Ernestine Boucher, Mlle Germaine Maillette, de Yamachiche; M. Charles et Oscar Grandchamps, M. Joseph Poirier, MM. Benoît Paquette, Albert Bonin, Mlle Jeanne Piette, M. J.-A. Ricard, MM. Octave Blais, Louis Beaupré, M. et Mme Cuthbert Degrandpré, M. et Mme Lucien Drainville, de Saint-Cuthbert; Mme Vve Isaac Grégoire, Mlle Augustine Dostaler, M. et Mme Joseph Desroches, M. et Mme Esdras Bellemare, M. et Mme Aimé Guinard, M. et Mme Arthur Perreault et M. et Mme Joseph Perreault, de l'Assomption; Mme Dr Trempe, de Montréal, M. Pierre Massé, MM. Philippe Boucher, Wilfrid Barrette, Louis Brissette, M. et Mme Vincent Lavallée, M. Charles Denis, Mme Ovilla Bellehumeur, M. Joseph Hubert, M. et Mme Adrien Degrandpré, M. R. Brissette, M. Philippe Allard, Mme Hyacinthe Mousseau, M. Barthélemi Farly, M. Paul Fernet, M. Lorenzo Tellier, Mlle Noëlla Champagne, de Lanoraie, M. Jules Piché, Mlle Drainville, Mlle Claire Grégoire, Mlle Lucie Denis, M. Maurice Gervais, Mlle Germaine Laporte, Mlle Fernande Salvas, Norma Caisse, Mlle Ferland, Marie-Jeanne Drainville, M. Gérard Ferland, Mlle Fernande et Juliette Dubeau, Gislène Généreux, Jeanne-d'Arc DeGrandpré, Thérèse Champagne, Jeanne-d'Arc Mousseau, M. Adrien Chaput, Mlle Marie-Rose Massé, M. René Piette, M. Benoît Piette, Mlle Laura Caisse, Françoise et Louise Courchesne, M. Paul-Emile Tellier, M. Benoît Barrette, Mlle Charlotte et Martine Barrette, Mignonne Denis, Georgette Mondor, de Lanoraie; Mlle Elizabeth Pilon, Rhéa Paquin, Gabrielle Barrette, Gilberte Tellier, Juliette Gervais, Emilienne Gendron, Eveline Boucher, Jeanne Laferrrière, M. Léo-Paul Tellier, Mlle Laure-Alice Bonin, M. Gérard Piette, Mlle Estelle Joly et nombre d'autres.

Sympathies:

Les Moniales Dominicaines, Berthierville; Rév. Père J.-A. Langlais, dominicain; les Religieuses de la Congrégation N.-Dame, Berthierville, Fr. J.-O. Fortin, c.s.v., Sully, Rvde Mère St-François d'Alverne, C.N.D., St-Roch; Mme L.-A. Lafortune, Joliette; Dr et Mme Gérard Gervais; les membres de l'Amicale N.-Dame du Bocage, Berthierville; Dr et Mme Wilfrid Gendron, M. Armand Desrosiers, St-Hyacinthe; M. et Mme Ovilla Perreault, St-Denis; M. et Mme Roméo Champagne, Lanoraie; Familles Joseph Frs et Donat Boucher, Yamachiche; Famille Amable Laferrrière, St-Barthélemy; Dr et Mme Ulysse Laferrrière, St-Barthélemy; Famille Hector D'Arçon, Montréal, M. le Notaire et Mme J.-A. Boivin, Famille Jos Laferrrière, Montréal; Famille J.-D.

Chénard, Mme Vve Marie Plette Hénauld, Montréal; Famille Napoléon Maillette, Yamachiche; M. et Mme D. Tessier, M. et Mme J.-H. Aubé, M. et Mme J.-A. Perreault, Joliette; M. et Mme Alfred Mousseau, Famille Vincent Lavallée, M. et Mme J.-Ls. Albert, M. et Mme C.-E. Belerose, M. et Mme Alp. St-Martin; Mme Vve Henri Laferrrière et ses enfants; Mme Vve Joseph Salvas et ses enfants; Famille François Olivier; Famille Charles Denis; M. et Mme René Tessier, Famille Ubald Piette; M. et Mme N. Picard; M. et Mme Aimé Guinard; M. Atchez et Mlle Laurette Allard, Famille Antonio Bélaïr, Louiseville, Famille Arthur Mondor, Lanoraie; M. et Mme Benoît Paquette, Famille Ros. Lincourt, M. et Mme Arthur Perreault, L'Assomption; M. et Mme Camille Ducharme, M. et Mme Alfred Pagé, M. et Mlle Rochette, Famille A.-L. Caisse, Famille Albert Tellier, Famille J. Lapierre, Montréal; M. et Mme F. Pamphile, Montréal; M. et Mme Rosaire D'Arçon, Montréal; M. et Mme Emilien Tellier, Famille Joseph-H. Laforest, Famille Rodolphe Fagnan, M. et Mme Martial Bellemare, M. et Mme Jean-Louis Tellier, Famille Albert Bayeur, M. et Mme Esdras Bellemare, M. et Mme Adrien Ducharme, M. et Mme Adrien Mongeau, Montréal; Famille Chs Grandchamps, Famille Joseph Denis, Famille Joseph Pagé, Famille Alphonse Généreux, Famille Josaphat Tellier, Famille Rémi Roy, Famille J.-O. Champagne, Famille Ferdinand St-André, Famille J.-B. Mousseau, Mlle Lucienne DeGrandpré, Mlle Irène Latreille, Montréal; M. et Mme Henri Courchesne, Famille Aimé Laporte, M. et Mme Ignace Courchesne, Mme Isaac Grégoire et sa famille, Famille Aimé Gervais, Famille Jules Coutu, Lanoraie; Famille Willie Lamoureux, Montréal; Famille Fernando St-Martin, Mme H.-V. Mondor, M. et Mme J.-R. Jubinville, M. Emmanuel Sylvestre, Famille L.-J. Bonin, M. Léonard Guérin, Montréal; M. et Mme Z. Bibeau, M. et Mme Lucien Béland, M. et Mme O. St-Martin, M. et Mme Albert Champagne, M. et Mme Léon Larivière, M. et Mme Gilles Désy, M. Renée et Annette Casaubon, M. et Mme Romulus Bacon, Famille Ls-J. Dalcourt, M. et Mme Lucien Héty, de Montréal; M. et Mme Jos Hubert, Mme Vve Damien Roy, M. Louis Joly, Mme Bertrand Paquette, M. et Mme Hervé Fernet, Mlle Cécile et Marcelle D'Arçon, Montréal, Mlle Alphonse Champagne, Mlle Pélucienne et Madeleine Boucher, Mlle Norma Caisse, Mlle Yvonne Gendron, Joliette; Mlle Augustine Dostaler, Mlle Monique Rocrav, Mlle Lucille Bissonnette, Mlle Madeleine Grégoire, Mlle Marie-Aimée Drainville.

Bouquets spirituels:

Le Père Faubert, c.s.v., Juvénat des Saints Anges, les Religieuses et les Dames de l'Hospice du Sacré-Coeur, Berthierville, Rév. Père Philémon Trudeau, Juvénat des Saints-Anges, Berthierville; les Religieuses des Saints-Coeurs, Juvénat des Sts-Anges, Berthierville; Famille Alfred Maisonneuve, Montréal; Famille Ephrem Desroches, Montréal; Famille Dolphis D'Arçon, Berthier; Famille Joseph D'Arçon, Montréal; M. et Mme Conrad Bonin, St-Thomas, M. et Mme Wilfrid Blais, Berthierville; Mlle Aimée Paquin et ses élèves, Berthierville, Famille Pierre Sylvestre, Famille Victor Tarte, M. et Mme Narcisse Gervais, M. et Mme Rosario Chaput, Famille Louis-Henri Pagé, Berthier; Mme Arthur et Mlle Irène DeGrandpré, St-Viateur; Mlle Emilienne et Rita Gendron, Berthierville.

Offrandes de messes:

Personnel du Juvénat des Sts-Anges, Berthierville; M. A. Boucher, ptre., Trois-Rivières; Famille J.-O. D'Arçon, Montréal; Famille J.-W. D'Arçon, Montréal; Famille Louis Desrosiers, Valleyfield, M. Albert Larue, architecte, Montréal; M. J.-B. Ferland et famille, Dollard Ferland, Sorel; La Fraternité Dominicaine et la Congrégation des Dames de Ste-Anne, Berthierville.

Télégrammes:

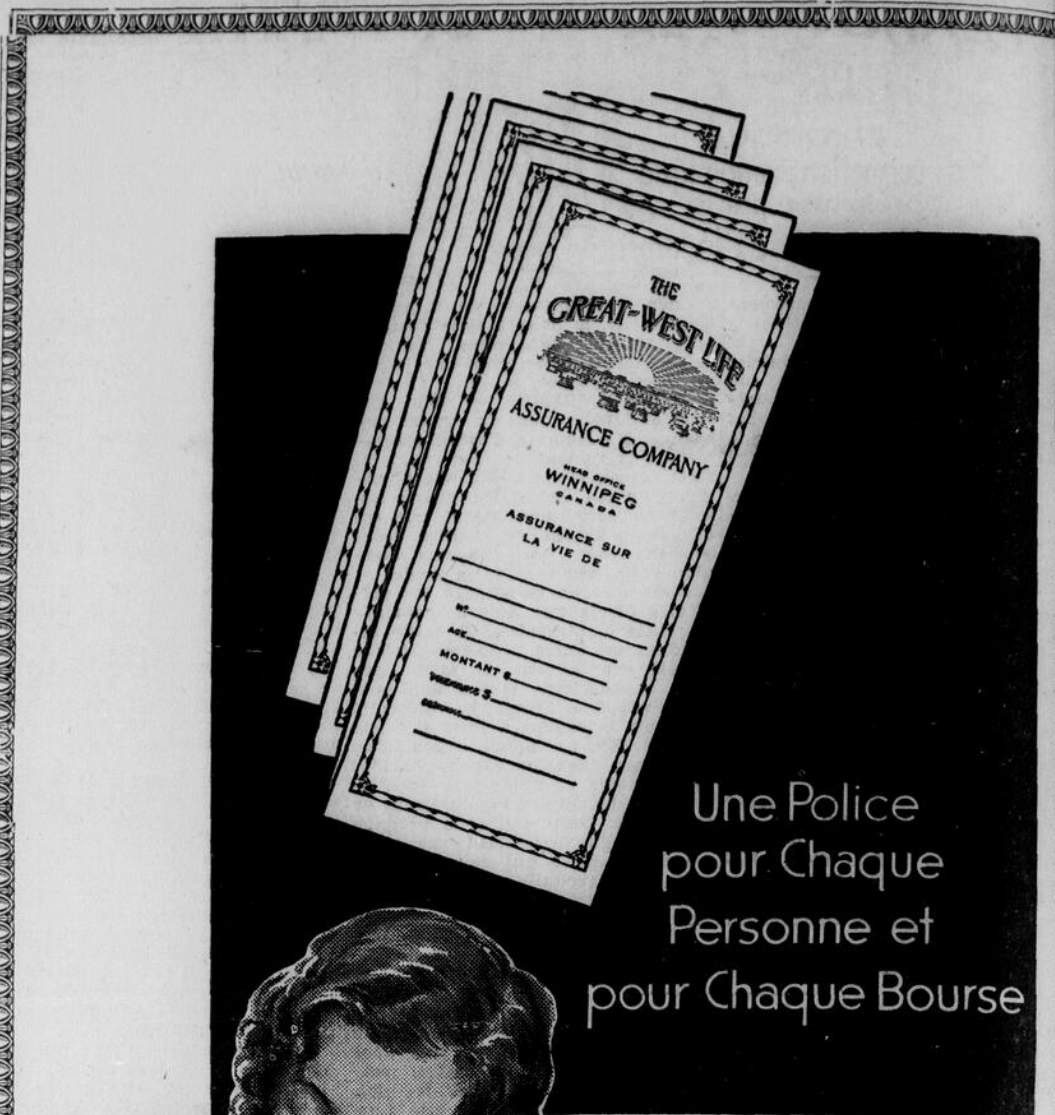
M. et Mme Joseph Désalliers et Famille, Elias Blais, Montréal; Famille Zotique Bonin et Justintin Coulombe, Montréal.

Offrandes de fleurs:

M. et Mme Henri D'Arçon, de Montréal; M. et Mme Paul D'Arçon, Montréal.

St-Viateur

Mlle Cécile Degrandpré de Valeyfield, Mme Cuthbert Laferrrière et sa fillette de Montréal, en visite à St-Viateur et Berthierville.



Une Police pour Chaque Personne et pour Chaque Bourse

Bien Protégés

Se sentant parfaitement en sûreté parce qu'il sait que ceux qui lui sont chers sont à l'abri des coups de la fortune grâce à l'assurance-vie, le mari et père fait face à sa tâche quotidienne l'esprit exempt de soucis. D'autant plus que les polices de la Great-West fournissent une protection adaptée de façon idéale aux besoins de sa famille et à ses propres ressources. Vous pouvez trouver dans cette compagnie exactement la police qu'il vous faut... une police adaptée à vos propres besoins et à votre bourse. Mettez-vous en relations avec un agent de la Great-West.

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

Henri & Ignace Courchesne AGENTS

Représentant la Great West, depuis déjà 40 ans.

Bureau Situé en Face du Bureau de Poste

Tél. No. 11

80 de Frontenac,

Berthierville.